

SELARL A.T.M

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgiens-dentistes

Au capital de 1.000 €

Siège social: 247 route de Pernes – 84380 MAZAN

979 343 647 RCS AVIGNON

(ci-après « **la Société** »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU GÉRANT
EN DATE DU 21 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, et le vingt et un novembre,
Par Docusign,

Le Soussigné,

Docteur Jonathan Lévy, né le 29 mai 1986 à SAINT-REMY, de nationalité française, chirurgien-dentiste inscrit à l'ordre des chirurgiens-dentistes, demeurant 1871, route de Bedoin – 84200 CARPENTRAS,

Associé unique de la Société, détenant l'intégralité des 1000 parts composant le capital social de la Société, en qualité de Gérant de la Société (le « **Gérant** »),

rappelant que :

- A)** La Société sous-loue un local professionnel situé dans le centre médical « Le Colombie », anciennement sis 247, route de Pernes – 84380 Mazan (les « **Locaux** »), à la SCM FRY'S LEVY (ex-SCM BLUM-FRY'S), société civile de moyens au capital de 457,31 €, dont le siège social est à la même adresse et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Avignon sous le numéro 343 816 559 (la « **SCM FRY'S LEVY** »).
- B)** La SCM FRY'S LEVY est elle-même locataire des Locaux en vertu d'un bail commercial conclu avec la SCI FAMILY 5 (RCS Nîmes n° 913 374 856).
- C)** Par délibération n° 2024-09-03 du 30 septembre 2024, le conseil municipal de Mazan a décidé de renuméroter et renommer certaines voies, notamment le lotissement « Le Colombier 1 » desservant le bien de la SCI FAMILY 5, cadastré n° 1955, auparavant situé 247 route de Pernes-les-Fontaines, 84380 Mazan. La nouvelle adresse est désormais : **70, allée des Micocouliers – 84380 Mazan** (*Attestation de numérotage de voirie en annexe du présent PV*).
- D)** En conséquence, la Société souhaite mettre à jour la dénomination de l'adresse de son siège social afin de refléter ce changement administratif, lequel ne porte que sur la numérotation et le nom de la voie.
- E)** L'article 5 (*Siège social*) des statuts de la Société prévoit que le siège social pourra être transféré dans la même ville sur simple décision de la gérance, et partout ailleurs en vertu d'une décision ordinaire des associés ;

Paraphe

N

reconnaissant avoir disposé, préalablement aux présentes, d'un délai suffisant pour prendre connaissance :

- Du contrat de sous-location conclu entre la SCM FRYS LEVY et la Société ;
- Des statuts de la Société ; et
- Du projet des nouveaux statuts de la Société.

a pris les décisions suivantes se rapportant à l'ordre du jour ci-après :

- Transfert du siège social de la Société ;
- Modification corrélative de l'entête et de l'article 5 des statuts de la Société ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

(Transfert du siège social de la Société)

Le Gérant,

connaissance prise de la délibération n° 2024-09-03 du 30 septembre 2024, du conseil municipal de Mazan ayant pour effet de renuméroter et renommer le lotissement « Le Colombier 1 » situé 247 route de Pernes-les-Fontaines, 84380 Mazan,

décide de transférer, avec effet immédiat ; le siège social de la Société à l'adresse suivante :

70, allée des Micocouliers – 84380 MAZAN

DEUXIÈME DÉCISION

(Modification corrélative de l'entête et de l'article 5 de statuts de la Société)

Le Gérant, en conséquence de l'adoption de la première décision,

décide de modifier l'entête et l'article 5 (*Siège social*) des statuts de la Société, lesquels seront désormais rédigés comme suit :

« ARTICLE 5 – SIEGE SOCIAL (nouvelle rédaction)

Le siège social est fixé : 70, allée des Micocouliers – 84380 MAZAN

Le lieu d'exercice est unique.

Le siège social pourra être transféré dans la même ville sur simple décision de la gérance, et partout ailleurs en vertu d'une décision ordinaire des associés.»

TROISIÈME DÉCISION

(Pouvoirs en vue des formalités)

Le Gérant confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Fait par Docusign,
Le 21 novembre 2025

Signé par :

FE680DE6BCA94CB...

Le Gérant,
Docteur Jonathan Lévy

Paraphe
